

Stratégie départementale d'adaptation au changement climatique

JUIN 2024

Face aux impacts déjà perceptibles du changement climatique en Loire-Atlantique, et pour anticiper ceux à venir, le Département s'est engagé dans la construction de sa stratégie d'adaptation. Initiée au printemps 2023, la démarche a pour ambition de lancer une dynamique multi-acteur-ices, en portant une attention particulière aux spécificités du territoire et aux vulnérabilités des publics les plus fragiles.



Chloé Girardot Moitié
Vice-présidente du Département
Ressources, milieux naturels,
biodiversité et action foncière

Édito

Depuis les années 70, les travaux du Club de Rome et les nombreux rapports du GIEC qui se sont suivis, notre connaissance du réchauffement climatique a beaucoup progressé. En juin 2020, les travaux des scientifiques du «GIEC des Pays de la Loire» nous ont plus particulièrement alertés sur les enjeux de notre région.

Plus que jamais, il est de la responsabilité des collectivités de préparer le territoire aux effets de ce réchauffement. Le Département s'engage dans une démarche d'adaptation pour comprendre comment les habitants vont être impactés et pour s'organiser dès aujourd'hui afin de protéger les populations les plus vulnérables, de par leur situation professionnelle, sociale, de santé ou géographique.

Ce défi de l'adaptation au changement climatique, c'est évidemment aussi celui des solidarités et du renforcement des coopérations territoriales : engageons-nous ensemble !

Les avancées de la démarche

Deux temps forts de concertation ont inauguré une dynamique collective entre acteur-ices du territoire autour de l'adaptation au changement climatique.

LE COMITÉ D'ORIENTATION du 15 novembre 2023

Le Comité d'orientation, constitué d'élus des EPCI et de collectivités, et de représentants de l'État, a pour objectif de mobiliser les élus et institutions partenaires et de valider les chantiers communs. Un premier Comité d'orientation a eu lieu le 15 novembre 2023, au cours duquel la démarche a été présentée. Les échanges ont permis d'identifier un certain nombre d'actions d'adaptation menées par les différents acteur-ices et leurs enjeux prioritaires en matière d'adaptation. Ils révèlent également le besoin de transversalité et de travail collectif pour partager des connaissances et systématiser des actions à une échelle plus large. Le Département se positionne ainsi en tant que coordinateur des travaux à l'échelle de son territoire.

LE COMITÉ D'EXPERT-ES du 19 février 2024

Le Comité d'expert-es qui s'est tenu le 19 février 2024 a rassemblé plus d'une trentaine d'acteur-ices aux expertises techniques ou d'usages variées : du secteur médico-social à la protection de la biodiversité et des espaces naturels, en passant par l'urbanisme et la gestion des réseaux électriques. Les deux ateliers – le premier sur le niveau d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les structures et le deuxième sur les effets en cascade des impacts du changement climatique – ont permis de mobiliser les participant-es autour de la question de l'adaptation. Ces échanges ont mis en lumière les inégalités d'appropriation de la thématique selon le profil des structures, ce qui souligne l'importance du travail collectif et de la concertation, notamment pour partager des connaissances et des bonnes pratiques afin de permettre le déploiement d'actions transversales. Les réflexions sur les dégâts collatéraux du changement climatique ont montré les chaînes de conséquences complexes provoquées par les aléas climatiques, notamment sur les publics vulnérables. Plus généralement, cette réunion a révélé la forte volonté des structures à s'investir dans cette démarche, que ce soit pour apporter des éléments d'expertise ou pour prendre part à d'autres réunions.



La démarche se poursuit également en interne.

Bertille Balluffier, cheffe de projet de la stratégie, est arrivée dans l'équipe du Service agriculture climat énergie en janvier 2024 pour piloter la démarche. Une réunion du Comité de direction générale en novembre 2023 a permis de présenter des éléments de diagnostic aux directeurs généraux et de réfléchir aux défis de demain pour adapter les pratiques internes. Des entretiens avec les directions ont été menés entre octobre 2023 et mars 2024 pour identifier les sujets communs et les possibilités d'adapter les politiques publiques et pratiques internes.

Les prochaines étapes

Pour poursuivre la démarche engagée lors du premier Comité d'orientation, un Comité technique composé des technicien-nes des collectivités travaillera à l'identification des priorités d'actions et de chantiers communs qui pourraient être déjà engagés sur différentes thématiques. Une première réunion sera programmée en juin.

Un deuxième Comité d'expert-es aura lieu le 10 juin 2024. Il aura pour objectif de partager et de consolider le diagnostic de vulnérabilité.

Phase 0 2023 - 2024	Phase 1 2024 - 2025	Phase 2 2025 - 2026	Quelques ressources sur l'adaptation au changement climatique :
Lancement de la démarche	«Subsistance» Besoins «vitaux» (politiques publiques liées à l'eau, l'agriculture, l'alimentation, l'énergie, le logement)	« Résilience » Domaines qui ne sont pas directement vitaux mais indispensables à la vie en société (ex : politiques publiques liées au patrimoine immobilier, aux infrastructures, à la culture, au tourisme)	
			- Rapports du GIEC ligérien : - 1^{er} rapport (diagnostic—2022), - 2nd rapport (recommandations—2023) - Centre de ressources national sur l'adaptation au changement climatique - Dossier Climat du Monde

Contacts

Bertille BALLUFFIER
Cheffe de projet stratégie d'adaptation
bertille.balluffier@loire-atlantique.fr

Service agriculture climat énergie
climat.energie@loire-atlantique.fr